

MAISON DE TINTÉNIAC

La lettre que nous allons mettre sous les yeux de nos lecteurs est de la comtesse de Tinténiac née *Marie-Yvonne-Guillemette-Xaverine de Kersauson* de Brésale qui épousa, le 23 mars 1775, dans la chapelle du château de Brésale en Plouneventer, noble et puissant messire *Ilyacinte-Joseph-Jacques de Tinténiac*, officier au régiment du *Roi-Infanterie*, de la maison illustre des Tinténiac, (branche de Quimerc'h, en Bannalec) qui portait pour armes antiques : « *D'or à deux jumelles d'azur, au bâton de gueules brochant en bande sur le tout.* »

La maison de Tinténiac, l'une des plus anciennes de Bretagne, se trouve mentionnée dans nos annales dès le XI^e siècle, particulièrement dans les titres de l'abbaye de Saint-Georges de Rennes, en l'année 1036. Tinténiac était une ancienne châtelennie qui fut possédée, dans les XV^e et XVI^e siècles, par les sires de Laval et de Vitré par suite d'une alliance avec la maison de Tinténiac. Le chef-lieu de cette seigneurie est le fameux château de Montmuran dont nous reparlerons bientôt.

Le nom de Tinténiac devint surtout célèbre aux XIII^e et XIV^e siècles. Nous citerons parmi les membres de cette maison .

Donoald, à qui Adèle, sœur du duc Alain III et abbesse de Saint-Georges de Rennes, dont il était le vassal, permit, en l'an 1036, « *de bâtir un chasteau, qui s'appelle de Montmuran, dans la paroisse des Iffs, à condition de le tenir d'elle... prochainement, noblement, ligement, à foy, hommage, rachat et devoir*

de chambellenage, et que ledit Donoald ne donnerait refuge, ni retraite, aux ennemis desdits abbaïes et monastères » (1).

Guillaume de Tinténiac, chevalier, surnommé Ismaélite, fit bâtir dans son château une chapelle avec le consentement de Rainault, évêque de Saint-Malo (mort en 1063).

Etiennette de Tinténiac, abbesse de Saint-Georges en 1184 ;

Olivier II de Tinténiac à qui le roi d'Angleterre, Henri II, en 1168, assiégea et prit le château de Tinténiac et qui fit de larges libéralités à l'abbaye de Saint-Georges de Rennes et à celle de Saint-Mélaine. Il était fils de Guillaume ci-dessus et de Eremburge et, dans ces donations, figurent les noms de son frère :

Geoffroy de Tinténiac, et de

Trésaine, sa sœur, en 1196.

Guillaume, abbé de Saint-Mélaine en 1220.

Alain, fils d'Olivier et de Théophile son épouse, donna, en 1260, une mine de froment de rente à l'abbaye de Saint-Jacques de Montfort. C'est ce même Alain qui fut croisé en 1248, et épousa Havoise d'Avaugour, dame de Bécherel, dont :

Olivier III^e du nom, seigneur de Tinténiac, qui épousa Eustaïce de Chasteau-Brient, seconde fille de Geoffroy, VI^e du nom, baron de Chasteau-Brient, et d'Isabeau de Machecoul (2) de ce mariage :

1^o Briend, mort sans postérité ;

2^o Jean de Tinténiac, « chevalier fort renommé, sire de Tinténiac, de Bécherel et de Romillé, suivit le party de Charles de Blois et fut l'un des trente combattants du costé des Bretons, contre trente Anglais, en ceste mémorable bataille, dite des Trente, entreprise par Jean de Beaumanoir, sire dudit lieu, mareschal de Bretagne, et messire Richard Brembro (Bamborough), capitaine anglais, et fut estimé le meilleur combattant de tous du

(1) Albert le Grand, p. 12.

(2) D'après du Paz.

costé des Bretons, et qui mieux mérita le nom de preux et vaillant en ceste meslée. Mais deux ans après, sçavoir l'an 1352, il fut tué à la bataille de Mauron. Il avait espousé Jeanne de Dol, dame de Combour, de laquelle il ne laissa qu'une fille appelée *Isabeau de Tinténiac* et sa veuve se remaria avec Jean, seigneur de Malestroit et de Largouët » (1).

La valeur de Jean de Tinténiac est célébrée par ces vers du poème du combat des Trente :

Tintiniac le bon, le preu et l'alosé.....

.

Grande fut la bataille et li estour planier

Tintiniac le bon estait tout le premier

Enfin Guy Leborgne reproduit cette tradition :

« Un seigneur de cette maison, dit-il, Jean de Tinténiac, acquist une glorieuse réputation en la bataille des Trente » (2).

3° *Alain*, aussi combattant des Trente, second escuyer choisi par Beaumanoir, dont le P. Aug. du Paz omet de faire mention. Les chartres bretonnes nous apprennent qu'il était au siège et à la prise de Quimper, en 1343, en compagnie d'Olivier de Tinténiac; et que, le 18 janvier 1356 il donna à Dinan quittance de neuf vingt onze livres cinq sols tournois « pour prest sur les gages de lui etc ».

4° *Olivier 1^{er}*, marié, en 1343, à Amice de Léon; père de *Geffroy de Tinténiac* qui épousa Béatrix du Matz dont la la postérité s'établit en Anjou au XV^e siècle (3).

Cette branche a produit entre autres personnages remarquables *Simon*, écuyer tranchant des rois de Sicile, Jean et Charles d'Anjou, et capitaine en Provence, en 1480.

(1) Du Paz.

(2) Guy Leborgne, *Arm. Bret.*, v. *Tinténiac*.

(3) Un sire de Tinténiac, dont nous ignorons le prénom, se signala dans l'expédition de Flandre (1382-1386).

Michel de Tinténiac, abbé de Saint-Aubin d'Angers, en 1509.

Yves de Tinténiac, également abbé de Saint-Aubin, en 1520.

Pierre de Tinténiac, seigneur du Porcher, qui revint en Bretagne par son mariage, en 1520, avec *Françoise*, dame de *Quimerc'h*, fille unique de Louis de *Quimerc'h* et de *Françoise de Broons*. *Pierre de Tinténiac* prit alors les armes de *Quimerc'h* qui sont :

« *D'hermines au croissant de gueules.* »

Il devint le seigneur du château de ce nom, en Bannalec. Ce château, aujourd'hui remplacé par une maison moderne, fut témoin d'un des derniers combats entre les ligueurs et les royalistes :

« On en vint aux mains dans la rabine du château, mais la mêlée la plus chaude eut lieu dans un champ de genêts situé entre *Quimerc'h* et le chemin. Du côté des Ligueurs périt le sieur de la Grandville, leur chef. Du côté des Royaux les sieurs de *Kersalaün* et *Beaulieu* perdirent la vie. *Michel de Tinténiac*, seigneur de *Quimerc'h*, ne voulut donner asile à aucun des partis : il ferma ses portes et resta spectateur du combat » (1).

(1) Voyez le chanoine Moreau, *Histoire de la Ligue en Bretagne*, pp. 325 et suivantes.

LE CHATEAU DE MONTMURAN

Le chef de la seigneurie de Tinténiac était le château de Montmuran, célèbre dans l'histoire, fondé, comme nous l'avons dit, par Donoald de Tinténiac, avec l'autorisation de la première abbesse de Saint-Georges de Rennes, Adèle ou Adélaïde, sœur du duc Alain III. Ce château situé en la paroisse des Isss, à environ 22 kilomètres de Rennes, était l'un des plus beaux et des plus forts de la région. Il fut néanmoins assiégé et pris par Connan le Petit, comte de Richemont, en 1155.

Le château de Montmuran passa dans la maison de Laval par le mariage d'*Isabeau de Tinténiac*, fille unique du héros des Trente, Jean de Tinténiac, avec *Jean de Laval*, en 1404. Elle lui apporta toutes les seigneuries de son père. Ils eurent une fille, *Jeanne de Laval*, qui épousa en premières noces le connétable *Du Guesclin*, dont elle n'eut pas d'enfant, et en secondes son cousin *Guy XII, sire de Laval*, mariage d'où naquit une fille *Anne*, mariée à Jean de Montfort, fils aîné de Raoul VIII, qui prit les armes de Laval et le nom de Guy XIII. Une descendante de cette maison, *Charlotte de Laval*, dame de Tinténiac et de Bécherel, épousa Gaspard de Coligny, amiral de France, et leurs descendants possédèrent ces domaines jusqu'à la Révolution.

De l'histoire de ce vieux château de Montmuran nous raconterons seulement cet intéressant épisode :

En 1354, Huc de Caurelée (1), guerrier anglais, fameux

(1) Véritablement nommé Huc de Caverley, dont les Bretons avaient fait *Caurelée*.

dans notre histoire, battait la campagne et y causait mille ravages. Il s'approcha du château de Montmuran où se trouvait en ce moment du Guesclin, avec le seigneur d'Andrehan, plus tard maréchal de France.

Jeanne de Dol, dame de Combourg, veuve de Jean de Tinténiac, dont nous avons parlé plus haut, y donnait ce jour-là une fête à tout son voisinage. Du Guesclin et d'Andrehan ayant reçu la nouvelle de la marche des Anglais, envoyèrent un détachement de trente hommes au devant de Caurelée, avec ordre de se mettre en embuscade. Caurelée s'apercevant du piège qui lui était tendu fit mettre pied à terre à ses gens pour combattre mais, au même moment, du Guesclin, d'Andrehan et plusieurs autres gentils-hommes, tombèrent sur lui à l'improviste et le firent prisonnier, ainsi que ses soldats.

Du Guesclin fut fait chevalier le même jour par Aleastre du Marest, chevalier du pays de Caux, qui lui ceignit l'épée, avec tout le cérémonial alors en usage, dans la chapelle du château de Montmuran. C'est depuis ce temps que Bertrand du Guesclin, devenu chevalier, adopta le cri de guerre fameux. « *Notre-Dame-Guesclin !* »

En 1380 Montmuran fut assiégé et pris par les Français. Il appartenait à l'amiral de Coligny au moment où celui-ci fut tué à la Saint-Barthélemy.

Le château de Montmuran touche les Ifs. On y arrive aujourd'hui par une belle avenue de châtaigniers qui s'élargit devant le château formant une esplanade ombragée. L'édifice actuel est en partie moderne : il a cependant conservé deux tours massives de grande allure, dont l'une remonte au XII^e siècle et aurait, dit-on, été habitée par le connétable du Guesclin, époux de Jeanne de Laval.

Ce château, ainsi que la haute justice de Tinténiac, appartenait, à la fin du dix-huitième siècle, au marquis de la Motte de Montmuran. Il est, de nos jours, la propriété de M. le comte de la Villéon.

LES DERNIERS TINTÉNIAC

Après cette longue digression, revenons à la maison de Tinténiac, dont une branche cadette avait conservé le nom avec les armes des Quimerc'h. Cette branche, à l'époque dont nous nous occupons ici, était représentée par *François-Hyacinthe marquis de Tinténiac et de Quimerc'h*, chevalier, chef de nom et d'armes, époux de dame *Anne-Antoinette-Françoise de Kersulquen* ; et leurs deux fils :

1° *Hyacinthe-Joseph-Jacques*, dit le comte de Tinténiac, né à Quimerc'h, le 8 octobre 1753 ; d'abord officier au régiment du Roi « *Royal-Infanterie* » puis capitaine au régiment de « *Normandie* », son père lui acheta, en 1782, une charge de guidon des cheveu-légers de la garde ordinaire du Roi. Il avait épousé, par contrat du 19 septembre 1774, d^{lle} *Marie-Yvonne-Guillemette-Navérine de Kersauson de Brésal*, comme nous l'avons dit en commençant. Le duc de Penthièvre signa ce contrat de mariage.

De cette union naquirent, de 1776 à 1786, sept enfants dont il est question dans quelques-unes de nos lettres.

Le comte Hyacinthe de Tinténiac fit, en 1788, ses preuves devant Chérin et fut admis aux honneurs de la Cour le 21 février 1788 (1). Sa femme est l'auteur de la lettre suivante.

Devenu marquis, chef de nom et d'armes, à la mort de son père, Hyacinthe de Tinténiac dut émigrer avec sa famille pendant la Révolution et nous le retrouvons, en

(1) Voir notre article, p. 203, tome I, sur la *Présentation à la Cour*.

1815, lieutenant-général, grand-croix de Saint-Louis, puis assistant en 1819, à la cérémonie de l'inauguration du monument commémoratif du combat des Trente (1). Le marquis (dit *comte*) de Tinténiaac mourut en 1822.

2° Son frère Vincent, désigné sous le nom de *chevalier de Tinténiaac*, nom qu'il a illustré dans l'armée royaliste, pendant la Révolution, naquit vers 1764 et mourut en 1795 à la tête de 8000 hommes, débarqués avec lui, lors de l'expédition de Quiberon. C'est sans doute son nom qui figure sur le monument de la Chartreuse d'Auray avec le titre de *comte de Tinténiaac*.

Nous avons peu de documents sur la descendance des Tinténiaac, après la Révolution et la mort, en 1822, du marquis Hyacinthe-Joseph. Nous savons cependant qu'il en existait encore, à Lorient, vers 1860. M. de Fréminville donne aussi sur cette maison, la note suivante en 1837 :

« M. Ange de Tinténiaac, représentant actuel de cette famille, habite Lorient, où il mène une vie assez retirée. Il a plusieurs enfants, dont deux garçons, qui perpétueront sans doute avec honneur le nom que leur ont légué leurs ancêtres (2).

Les Tinténiaac, descendants de Hyacinthe de Tinténiaac et de Marie-Yvonne de Kersauson, eurent de grands revers de fortune et la gloire de cette noble race ne la sauva pas de la pauvreté. Nous ignorons s'il subsiste encore quelque rameau obscur de cette souche illustre pour recueillir l'hommage que nous rendons ici à ses ancêtres. Leur nom, toujours respecté, a conquis une place immortelle dans l'histoire de notre petite Patrie et leur souvenir ne saurait périr qu'avec elle.

La lettre suivante, de Madame de Tinténiaac se fait remarquer par les sentiments de foi et de confiance en Dieu qui animent cette mère de sept enfants, à la veille de la Ré-

(1) Voir le procès-verbal de cette fête.

(2) De Fréminville, *Antiquités des Côtes-du-Nord*, p. 390.

volution, dont elle semble pressentir les calamités. « Donnons, dit-elle, à nos enfants de bons principes de religion, d'honneur et de probité, pour que, dans la suite, ils puissent être de quelque secours à leur patrie. »

Elle nous raconte aussi en ces termes, les dangers que courut son mari dans les émeutes de Rennes :

MADAME DE TINTÉNIAC

A MADAME DU LAZ.

Brézal, le 23 mars 1789.

Je suis bien reconnaissante, mon aimable Madame, du témoignage que vous me donnez de votre amitié qui vous fait sentir et partager ma vive douleur de la perte de mon pauvre oncle (1). Je ne m'habitue pas à l'idée de sa mort. C'est une bien grande perte pour nous que celle de cet ami, dont les bons conseils nous étaient si utiles ! Il nous a été enlevé bien promptement et d'une maladie que l'on n'avait pas jugée mortelle. Il était rempli de sentiments de foi et de religion, aussi sa mort chrétienne est notre seule consolation.

Priez Dieu pour lui, je vous prie, ma petite dame, et pour moi qui touche au moment de mes couches. Dieu merci ! ma santé se soutient assez bonne malgré les peines que j'ai éprouvées tous ces temps passés.

Les dangers que mon mari a courus à Rennes, dans

(1) *La perte de mon pauvre oncle...* Le comte de Kersauson décédé à Rennes en février 1789, voir notes précédentes et lettre de Madame de Montbourcher, p. 197, où il est question de ce personnage.

cette malheureuse journée du 27, ainsi que tous nos parents et amis qui y étaient, m'ont bien affectée. Que de grâces, j'ay à rendre à Dieu que mon pauvre mari ait échappé à la mort ! et de la protection dont il fut environné, dans tous les dangers qu'il a courus ce jour-là !

Vous avez bien raison, Madame, nous vivons dans un temps bien malheureux, et qui sait ce qui nous attend dans peu de temps ? Voilà comment cette philosophie, qui est plutôt l'erreur de l'esprit humain que sa consolation, soulève tout et bouleverse tout ! Rien n'est respecté : ni l'Eglise, ni le Roi, ni la magistrature ! L'égalité, la liberté : voilà le système malheureux. Que deviendra tout ceci ? Il n'y a que le bon Dieu qui le sache et qui puisse nous aider car il y a bien à craindre que l'orage n'éclate. Enfin ! prions le bon Dieu de nous donner la paix. Il faut espérer un temps plus heureux, et donnons à nos enfants de bons principes de religion, d'honneur et de probité pour que, dans la suite, ils puissent être de quelque secours à leur patrie.

Je vous demande un million de pardons, ma chère amie, de ne vous avoir pas répondu plus tôt, pour l'eau de set lis (sic) (1). J'ai eu tant d'affaires ces temps-ci que cette demande m'avait passé de la mémoire. N'accusez pas, je vous prie, mon cœur de cet oubli, car il a toujours bien du plaisir à vous aimer

(1) *L'eau de set lis (sic)...* Lire : Eau de Sedlitz, eau minérale purgative. Originnaire de cette ville, qui est située dans un massif volcanique du nord-ouest de la Bohême, cette eau purgative est le plus souvent fabriquée artificiellement, comme le dit Madame de Tinténiac, « avec des sels » contenant les mêmes principes que les eaux naturelles.

et je serais enchantée de trouver l'occasion de vous le prouver et de vous être utile.

Dans cette occasion, je ne puis vous montrer mon zèle, cette eau ne se trouvant pas, dans ce pays-ci, véritable. Il la faut faire venir de Paris, du grand bureau, celle que l'on pourrait trouver à Rennes est faite avec des sels.

Adieu, ma petite dame, recevez, je vous prie, et partagez avec votre cher mari et votre jolie famille, les tendres hommages de tout Brésal. Aimez-moi toujours; je vous prie, et ne doutez pas de la tendre amitié que je vous ai vouée et avec laquelle j'ai l'honneur d'être etc...

KERSAUSON DE TINTÉNIAC.

Je voudrais bien, ma petite dame, que vous vouliez bien nous faire le plaisir de nous confirmer vous-même les nouvelles que mes sœurs nous ont données de vous.

Vous allez avoir prochainement, suivant ce qu'on nous a dit, une aimable et jolie cousine à Kersaint-Eloy, Mademoiselle de Kersalaün (1) qui épouse,

(1) *Mademoiselle de Kersalaün.. « Marie-Jeanne-Pélagie de Kersalaün née à Brest, fille mineure émancipée de justice de haut et puissant messire Jean-Vincent de Kersalaün, vivant chevalier de l'Ordre Royal de Saint-Louis et capitaine des vaisseaux du Roi; et de dame Charlotte du Main, dame comtesse de Kersalaün, demeurant, ordinairement, en son hôtel, paroisse Saint-Louis à Brest, et, de présent, à son château du Nivot, paroisse de Locpérec, même évêché de Cornouailles; épouse, le 16 avril 1789, suivant contrat du 15 avril, messire Jean-Charles-Marie de Saisy, né à Kersaint-Eloy, le 25 mars 1759. »*

Elle décéda à Quimper, le 5 juillet 1833, et son mari mourut, dans la paroisse de Paule, le 5 novembre 1817. De ce mariage naquirent deux fils morts en bas âge.

(V. *Généalogie de la maison de Saisy.*)